

PRESENTATION BREVE & SIMPLIFIEE (LOI NOTRe)

Le syndicat mixte du SCoT de Gascogne a eu pour mission principale l'élaboration, la révision, l'évaluation et la mise en oeuvre du SCoT de Gascogne.

Aussi les missions du syndicat mixte en 2019 ont tourné autour de cette mission principale. Elles avaient fait l'objet d'un débat en comité syndical et ont été organisées pour l'année 2019 autour :

- de l'écriture du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du SCoT de Gascogne, et la 1ère campagne participative
- du travail de compatibilité et d'accompagnement des communes et intercommunalités sur leurs documents et projets d'urbanisme,
- le suivi de l'élaboration du document régionale "Occitanie 2040",
- la mise en place d'un Système d'information géographique (SIG).

Pour ce faire le Syndicat emploie 4 agents à temps plein, 3 titulaires et 1 contractuel.

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
SCOT DE GASCOGNE	286 249,35	558 170,22	500 499,08	363 903,38
Total	286 249,35	558 170,22	500 499,08	363 903,38

La cotisation pour l'année 2019, s'élevait à 1,80 €/habitant, le nombre d'habitant étant déterminé par la population totale 2016 soit 185 819 hbts.

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 09/03/2020

Reçu en préfecture le 09/03/2020

Affiché le

SLOW

ID : 032-200052439-20200302-2020_C03-BF

Dépenses

Recettes

Déper

Charges à caractère
général : 51,09 k€

Dotations et participations :
432,62 k€

Charges de personnel :
195,49 k€

Autre : 39,67 k€

Déficit antérieur : 350,86
k€

Dotations, fonds et
réserves: 354,89 k€

Autre : 149,63 k€

Autre : 9,01 k€

Excédent antérieur :
122,93 k€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT